

DEMAIN COMMENCE ENSEMBLE

Des solutions concrètes pour transformer la France et l'Europe.

demaincommenceensemble.org

« *Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire.* »

Jean Jaurès, 1903

« *Sans 800 milliards d'euros d'investissement par an, l'Europe décrochera
définitivement.* »

Mario Draghi, 2024

Avant-propos: Le choix qui révèle tout

En mars 2025, les dirigeants européens ont validé à l'unanimité un plan de 800 milliards d'euros pour réarmer le continent. La décision a pris quelques semaines. Personne n'a demandé comment on allait payer. La même année, on nous expliquait qu'il n'y avait pas les moyens de financer les retraites, de rénover les hôpitaux, de payer dignement les enseignants, d'isoler les logements des plus pauvres.

Cette contradiction n'est pas une erreur de communication. C'est la révélation d'un système de priorités. L'argent public n'est pas rare. Il est orienté. La question qui structure ce document est simple : au service de qui, et pour quoi ?

Ce narratif n'est pas un programme détaillé. Celui-ci existe séparément. C'est une démonstration : pourquoi la transformation est nécessaire, pourquoi elle est possible, et selon quelle logique elle doit être conduite.



Partie I : Les quatre limites du monde actuel

Première limite : les limites planétaires dépassées

Nous mettons en péril l'habitabilité de la Terre. Pas de manière abstraite ou lointaine : de manière mesurable, documentée, et déjà visible dans le présent de millions de personnes. Selon l'étude publiée en septembre 2023 par le Stockholm Resilience Centre, six des neuf limites planétaires identifiées par la science sont déjà franchies : changement climatique, érosion de la biodiversité, déforestation, perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, utilisation de l'eau douce, introduction de substances nouvelles. Ce n'est pas une projection. C'est notre présent.

Chaque dixième de degré de réchauffement supplémentaire aggrave des phénomènes qui ne sont plus abstraits : inondations catastrophiques au Pakistan et en Libye, incendies historiques au Canada et en Grèce, sécheresses qui détruisent les récoltes en Espagne et en Afrique subsaharienne, canicules qui tuent des milliers de personnes en Europe. L'astrophysicien Aurélien Barrau, parmi d'autres, le formule sans équivoque : la question n'est plus de savoir si le système climatique se dérègle. Il se dérègle. La question est de savoir à quelle vitesse nous décidons d'en sortir.

Le modèle économique dominant repose sur une prémisse physiquement impossible : une croissance infinie sur une planète aux ressources finies. Le réchauffement climatique n'est plus une projection : c'est une contrainte opérationnelle. Les assureurs retirent leur couverture de régions entières. Les rendements agricoles

deviennent imprévisibles. Les migrations climatiques s'accélèrent. Les infrastructures conçues pour un climat stable s'avèrent inadéquates.

La perte de biodiversité représente une menace d'une gravité comparable et moins comprise. 75 % des cultures alimentaires mondiales dépendent des pollinisateurs, dont les populations déclinent. Les écosystèmes qui régulent l'eau, les sols et les cycles nutritifs sont dégradés à une vitesse sans précédent. Le rapport Dasgupta pour le gouvernement britannique (2021) a chiffré la dépendance de l'économie mondiale à la nature à 125 000 milliards de dollars par an. Ce n'est pas un argument écologique : c'est un argument économique. La question n'est pas de savoir si la transition aura lieu : elle est déjà en cours, subie par les populations les plus vulnérables. La question est de savoir si elle sera choisie et organisée, ou imposée par les catastrophes.

Ce que ces données signifient ensemble, c'est que nous détruisons, à une vitesse accélérée, les conditions d'habitabilité de la Terre pour les générations futures. Non comme une métaphore : comme un fait physique, mesurable, documenté par les sciences du système Terre. Les générations nées après 2000 hériteront d'une planète structurellement appauvrie : des sols épuisés, des nappes phréatiques surexploitées, des forêts réduites, des espèces disparues sans retour possible. C'est une dette écologique que le marché ne comptabilise pas et que la politique doit assumer.

Deuxième limite : les inégalités comme choix

Quarante ans de déréglementation financière et de compression salariale ont produit des inégalités qui érodent les fondements de la démocratie. Thomas Piketty et Gabriel Zucman ont documenté le mécanisme : quand le rendement du capital dépasse durablement la croissance, les inégalités s'auto-amplifient. En France, les entreprises du CAC 40 ont distribué 107,5 milliards d'euros de dividendes en 2025, record historique, pendant que 9,8 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté.

Cet appauvrissement relatif n'est pas le résultat d'une fatalité. Il est le produit d'un choix doctrinal : priver les États de leur capacité à financer des projets communs. La thèse du déficit comme contrainte absolue, la règle des 3 % gravée sans fondement démontré, la libéralisation des capitaux sans harmonisation de leur taxation : ces choix ont structurellement réduit la capacité collective à financer l'éducation, la santé, la transition écologique et les infrastructures. L'argent existe : il a été redirigé vers la captation financière privée. L'exemple le plus récent en est que 800 milliards ont pu être mobilisés pour le réarmement en quelques semaines.

Troisième limite : la fracture sociale

La combinaison des deux premières limites produit une troisième : la désintégration sociale et la montée des autoritarismes électoraux. Inglehart et Norris (2017) montrent que la montée des partis populistes est structurellement liée à quarante ans d'inégalités croissantes et au sentiment de déclassement des classes moyennes. Ce n'est pas la pauvreté absolue qui produit le ressentiment : c'est l'écart visible entre ce qu'on espérait et ce qu'on obtient, entre les promesses de la méritocratie et la réalité d'un système où l'héritage compte plus que le travail.

Julia Cagé et Thomas Piketty (2023) documentent la dimension territoriale : dans les zones où les services publics ont reculé depuis vingt ans, le vote pour les partis qui désignent des boucs émissaires a progressé significativement plus vite. Branko Milanovic documente que la stagnation des revenus s'est étendue après 2008 aux classes moyennes supérieures. Ces données convergent : la montée de l'extrême droite n'est pas une pathologie culturelle. C'est une réponse rationnelle à un abandon institutionnel mesurable. Ces propositions sont une réponse aux causes, pas aux symptômes.

Quatrième limite : la démocratie confisquée

En France, neuf des dix premiers groupes de presse appartiennent à des milliardaires ou à de grands groupes industriels. Ce n'est pas de la liberté de la presse. C'est de la propriété de la presse. La distinction est fondamentale : l'accès à une information pluraliste est une condition de la démocratie au même titre que le suffrage universel. Lorsque les propriétaires des médias bénéficient simultanément des politiques fiscales et des commandes publiques qu'ils couvrent, le conflit d'intérêt est structurel et permanent.

Les lobbies industriels et financiers dépensent des centaines de millions d'euros pour influencer les législations européennes et nationales. La déréglementation n'est pas le fruit d'une conviction philosophique : c'est souvent le résultat d'une pression organisée et ciblée. La démocratie réelle, celle où les citoyens décident effectivement des règles qui les gouvernent, est sous pression permanente.



Partie II : La leçon de 2008

Socialiser les pertes, privatiser les profits

En septembre 2008, les gouvernements occidentaux ont mobilisé des milliers de milliards pour sauver des banques dont les dirigeants n'ont subi aucune conséquence pénale significative. Les engagements publics américains dépassent 12 000 milliards de dollars. En Europe, la Grèce a subi une réduction de 25 % de son PIB pour rembourser des créanciers privés qui avaient pris des risques en connaissance de cause. Les pertes ont été socialisées. Les profits, privés. Cette asymétrie fondamentale est la matrice du ressentiment politique de la décennie suivante.

Ce que 2008 a révélé sur la monnaie

2008 a révélé une réalité que peu de manuels enseignent : les banques centrales peuvent créer de la monnaie en quantité considérable quand la volonté politique est là. La Banque centrale européenne a ainsi créé 1 850 milliards d'euros entre 2020 et 2022 pour stabiliser l'économie européenne lors de la crise Covid. En 2012, Mario Draghi a stoppé la spéculation contre les dettes des États membres par une simple annonce, sans dépenser un euro. Ces capacités existent. Elles ont été mobilisées pour sauver les marchés financiers. La question est de décider de les mobiliser aussi pour financer la transition écologique, les services publics et l'investissement productif.

Le chantage à la dette démonté

L'argument dominant pour justifier l'austérité est celui de la dette : les États seraient à la merci des marchés, forcés de réduire leurs dépenses pour rassurer leurs créanciers. Ce chantage repose sur une mystification. Olivier Blanchard, ancien chef économiste du FMI, a reconnu que l'austérité avait coûté bien plus cher en croissance et en emploi que prévu. La vraie contrainte n'est pas financière : c'est la capacité à mobiliser des ressources réelles, main-d'œuvre, matériaux, énergie. Et ces ressources existent. Ce programme propose trois leviers concrets : un bouclier institutionnel contre la spéculation activé avant toute réforme, une réduction de la charge d'intérêts de 15 à 20 milliards par an par négociation avec la BCE, et un plancher légal d'investissement public protégé hors règle de déficit.

L'ordre de grandeur mérite d'être posé. La charge des intérêts de la dette publique française atteint 67,6 milliards d'euros en 2025 selon la Cour des comptes, soit 2,3 points de PIB. Elle est devenue le premier poste budgétaire de l'État, devant la Défense. La progression est rapide : 58 milliards en 2024, 67,6 en 2025, environ 74 prévus en 2026, avec une projection à 107 milliards en 2029 si rien ne change. La

France consacre donc davantage à rémunérer ses créanciers qu'à financer l'intégralité du programme proposé ici, dont les besoins sont estimés à 82 milliards par an.

Ce programme en tire une conséquence directe sur son propre financement. L'écart entre les besoins, environ 144 milliards d'euros par an, et les ressources fiscales mobilisables, 118 à 136 milliards, ne sera pas comblé par un emprunt de marché. La Banque européenne d'investissement émettra des titres perpétuels à taux zéro que la Banque centrale européenne conservera à son bilan sans échéance de remboursement. La contrepartie n'est pas financière, elle est réelle : des logements rénovés, des lignes ferroviaires, des capacités de production. Cela suppose l'élargissement du mandat de la BCE au plein emploi et à la stabilité climatique, sur le modèle du double mandat américain. C'est la condition politique centrale de tout le programme, et nous la revendiquons comme telle.



Partie III : L'impasse du cadre actuel

Des règles conçues pour paralyser

La règle des 3 % de déficit a été fixée arbitrairement et gravée dans les traités. Elle contraint les États à compresser leurs dépenses précisément quand la situation exige l'inverse. La compétition fiscale entre États membres prive les gouvernements européens d'environ 150 milliards d'euros par an. Le dumping social maintient un différentiel de coût du travail de 30 à 60 % sur les mêmes chantiers selon l'origine du travailleur. Ce n'est pas un marché unique : c'est un marché fragmenté au profit des capitaux et au détriment du travail.

La finance comme système de captation

La pression actionnariale s'est imposée comme contrainte structurelle : distribuer des dividendes et racheter des actions prime sur l'investissement productif. Aux États-Unis, les entreprises du S&P 500 ont retourné 1 572 milliards de dollars à leurs actionnaires en 2024. Les placements financiers sont devenus structurellement plus rentables que l'investissement dans l'économie réelle. Ce détournement de l'épargne vers la captation financière est le produit de choix réglementaires précis qui peuvent être défaits.

La capture du débat public

Neuf des dix premiers groupes de presse français appartiennent à des milliardaires ou à des groupes industriels dont les intérêts dépendent directement des décisions gouvernementales qu'ils couvrent. Julia Cagé (2018) documente comment cette

concentration structure l'agenda : évasion fiscale, inégalités de patrimoine, création monétaire disparaissent du débat dominant. C'est le problème qui rend tous les autres plus difficiles à résoudre.



Partie IV : Taxer les riches, démocratiser la monnaie, sortir des privatisations

La fiscalité du patrimoine : corriger quarante ans d'écarts

Dans les années 1950–1960, les grandes fortunes étaient taxées à des taux marginaux de 70 à 91 %. C'étaient les Trente Glorieuses. Cette coïncidence infirme l'idée que taxer le capital tuerait la croissance. Gabriel Zucman a démontré que les fortunes supérieures à un milliard sont taxées à des taux effectifs inférieurs à ceux des classes moyennes. Sa proposition : 2 % de taxe annuelle sur ces patrimoines, générerait 15 à 20 milliards en France seule, 30 à 50 milliards à l'échelle européenne avec la coalition France-Espagne-Italie comme préalable. La réforme des successions complète ce dispositif : abattement relevé à 200 000 euros par enfant, exonération totale des actifs professionnels réellement opérationnels, taux de 45 % au-delà de 2 millions. L'objectif n'est pas confiscatoire : c'est de traiter à égalité les revenus du travail et ceux de l'héritage.

Orienter la monnaie vers l'économie réelle

La monnaie n'est pas un objet rare stocké dans des coffres : elle est créée chaque jour par les banques lorsqu'elles accordent des crédits. La Banque d'Angleterre l'a expliqué clairement en 2014 : les banques commerciales créent de la monnaie lorsqu'elles prêtent. Ce pouvoir est aujourd'hui exercé au profit des marchés financiers. L'orienter différemment, c'est financer la rénovation thermique, les énergies renouvelables, les PME industrielles, les services publics plutôt que les rachats d'actions et les actifs financiers. Ce n'est pas une théorie radicale. C'est ce que la BCE a fait en 2020 pour les marchés. Il s'agit de faire de même pour l'économie réelle.

Reprendre le contrôle des actifs stratégiques

La privatisation des autoroutes, des aéroports, de l'énergie a privé l'État de revenus durables pour régler des déficits de court terme. Les autoroutes françaises génèrent plus de 3 milliards de profits annuels pour leurs actionnaires privés, sur des infrastructures construites par l'argent public. La logique de privatisation des services essentiels énergie, eau, transports, santé, numérique a produit des oligopoles qui fixent les prix sans contrainte de service universel. La sortie de cette logique ne passe pas nécessairement par une renationalisation systématique : elle passe par la définition de périmètres non négociables où l'intérêt général prime sur la rentabilité actionnariale.



Partie V : Produire, innover, être souverain

La désindustrialisation comme choix politique

La France a perdu un tiers de ses emplois industriels en vingt ans. Ce n'est pas une fatalité technologique : l'Allemagne, l'Autriche, la Suède et la Corée du Sud ont maintenu ou renforcé leur appareil productif pendant la même période. C'est le résultat de décisions politiques : libéralisation des échanges sans réciprocité, abandon des politiques industrielles actives, priorité donnée à la rentabilité financière sur l'investissement de long terme. La désindustrialisation a coûté des emplois, des compétences et des territoires. Elle a aussi coûté la souveraineté : l'Europe dépend aujourd'hui de la Chine pour 98 % de ses terres rares et d'une poignée d'entreprises américaines pour ses systèmes numériques critiques.

La réindustrialisation stratégique

Les mêmes capacités industrielles mobilisées pour le réarmement peuvent l'être pour la transition. Des usines automobiles se reconvertissent pour fabriquer des blindés : elles peuvent se reconvertir pour fabriquer des batteries, des pompes à chaleur, des turbines éoliennes. Airbus a démontré que l'Europe peut créer des champions industriels mondiaux quand elle le décide et qu'elle en accepte le financement public initial. Le programme propose une politique industrielle active sur cinq filières prioritaires : semi-conducteurs, médicaments essentiels, acier vert, batteries, agroéquipements de précision. Pas pour concurrencer le marché sur tous les fronts, mais pour garantir la maîtrise des entrées stratégiques de l'économie.

Reconstruire ne suffit pas si l'on continue de laisser démanteler. La commission d'enquête parlementaire sur la prédation des capacités productives françaises, qui a rendu son rapport en juin 2026, a formulé quarante recommandations dont la première énonce que la libre circulation des capitaux ne peut plus être l'alpha et l'oméga de la politique économique. Les montages à effet de levier qui font porter à l'entreprise la dette contractée pour l'acheter, les remontées de trésorerie qui la vident de ses réserves dans les mois suivant l'acquisition, les financements dilutifs qui écrasent l'actionnariat historique : ces pratiques ne relèvent pas du financement de l'économie mais de son extraction.

La justice commerciale doit être refondée en conséquence. Les tribunaux de commerce, composés de juges non professionnels élus par leurs pairs, statuent chaque année sur le sort de dizaines de milliers d'entreprises. Leur connaissance du terrain est réelle, mais le risque de conflit d'intérêts est structurel : en mai 2026, quatre-vingt-sept requêtes en récusation ont été déposées contre le président du Tribunal des activités économiques de Paris. L'échevinage, qui associe un magistrat

professionnel à des juges consulaires, fonctionne en Alsace-Moselle depuis plus d'un siècle sans perte de compétence économique.

Surtout, le critère du prix offert aux créanciers doit cesser de primer sur celui du maintien de l'activité. Et les salariés doivent disposer d'un droit de préemption réel : accès complet aux comptes, six mois pour constituer une offre, expertise financée sur fonds publics, droit de préférence à offre équivalente. L'Italie applique depuis 1985 un mécanisme permettant aux salariés de mobiliser leurs indemnités de chômage comme apport en capital : les entreprises ainsi reprises survivent mieux à cinq ans que les créations classiques. Transformer une liquidation en reprise coûte moins cher que d'indemniser le chômage qu'elle produit.

L'innovation comme bien commun

La recherche fondamentale qui a produit internet, les vaccins à ARN messager et les énergies renouvelables a été financée en large partie par de l'argent public. Les bénéfices ont été privés. Ce paradoxe de l'innovation, socialisation des coûts et privatisation des profits, est décrit par Mariana Mazzucato dans L'État entrepreneurial (2013). Le programme propose d'inverser partiellement cette logique : les entreprises qui bénéficient de financements publics à la R&D partagent une fraction de leurs revenus futurs avec les fonds publics qui les ont amorcées. C'est le modèle des fonds souverains norvégiens et finlandais appliqué à l'innovation.

Réformer la finance, réinvestir dans la production

La séparation bancaire est la réforme structurelle la plus importante et la plus évitée depuis 2008. En confondant banque de dépôt et banque spéculative, on a permis aux banques d'utiliser l'épargne des ménages pour financer des opérations à haut risque. Cette confusion a coûté des milliers de milliards aux contribuables en 2008. La taxe sur les transactions financières corrige un autre déséquilibre : aujourd'hui, l'investissement productif de long terme supporte la taxe tandis que la spéculation algorithmique à la milliseconde en est dispensée. Trois ajustements suffisent à générer 4 à 6 milliards supplémentaires par an sans créer un nouvel impôt, en étendant simplement l'assiette existante à ce qu'elle aurait toujours dû couvrir.

Agriculture et souveraineté alimentaire

Le revenu moyen d'un agriculteur français est inférieur au SMIC alors que la France est la première puissance agricole européenne. Ce paradoxe n'est pas une fatalité. C'est le résultat d'une politique agricole commune qui subventionne la surface, pas les pratiques, et qui récompense les grandes exploitations intensives au détriment des paysans qui veulent changer de modèle.

La réforme est à la fois simple dans ses principes et complexe dans sa mise en œuvre. Prix planchers garantis en dessous desquels il est illégal d'acheter aux producteurs. Réorientation des aides PAC vers l'agroécologie et l'agriculture biologique, avec un objectif de 30 % de surfaces en bio en 2035. Interdiction définitive des néonicotinoïdes, poisons documentés pour les pollinisateurs dont dépendent 75 % de nos cultures. Abrogation du traité Mercosur qui importe une concurrence déloyale sur les normes sanitaires et environnementales. Un euro dépensé en alimentation locale génère deux fois plus d'activité économique territoriale qu'un euro dans l'agro-industrie mondialisée.



Partie VI : Renforcer les services publics et refonder la démocratie

L'État comme investisseur de long terme

Un État n'est pas un ménage. Une famille ne peut pas créer de la monnaie ; une banque centrale le peut. Un État qui investit dans des écoles et des hôpitaux enrichit les générations futures. L'État est le seul acteur capable d'agir en sens contraire de la conjoncture, c'est ce que Roosevelt a fait en 1933, l'Allemagne en 2009, les États-Unis en 2020. La France consacre 0,20 % de son PIB à la justice, moitié moins que la moyenne européenne. Résultat : délais excessifs, prisons surpeuplées, justice civile hors de portée des classes moyennes. Ces dégradations ne sont pas des fatalités budgétaires : elles sont le résultat de choix de priorités.

Mesurer autrement pour décider autrement

Kuznets, l'inventeur du PIB en 1934, avait averti : le bien-être d'une nation ne peut pas se déduire de son revenu national. Une marée noire augmente le PIB. La destruction d'une forêt aussi. La Commission Stiglitz-Sen (2009) et le Better Life Index de l'OCDE (2011) ont produit les outils pour aller au-delà. Ce programme propose un tableau de bord de dix dimensions santé, éducation, empreinte carbone, biodiversité, inégalités, cohésion sociale, souveraineté alimentaire et énergétique, qualité du travail, satisfaction de vie, accès aux services publics intégré dans tous les budgets publics avec des objectifs chiffrés. On pilote ce qu'on mesure.

La condition démocratique

Des règles économiques plus justes ne résoudront pas automatiquement la polarisation identitaire. Des conflits majeurs surviendront pendant la transition, y compris de la part de populations qui en bénéficieraient objectivement. Levitsky et Ziblatt (2018) montrent que les institutions s'érodent de l'intérieur quand la colère légitime est réorientée vers de mauvaises cibles. La proportionnelle, les conventions citoyennes et le référendum d'initiative citoyenne sont les mécanismes qui permettent de gérer démocratiquement des transformations douloureuses sans que la légitimité du processus soit contestée.



Partie VII : Les objections sérieuses et leurs réponses

Ce programme suscite des critiques légitimes. En voici les principales, avec les réponses qu'elles appellent.

Objection : « Taxer davantage les riches et les entreprises fera fuir les capitaux et les talents. »

Réponse : La mobilité du capital est réelle, mais son pouvoir de contrainte a été largement surestimé. La France compte parmi les destinations d'investissement les plus attractives d'Europe malgré une fiscalité élevée. L'essentiel de la valeur créée est localité-dépendante : une usine, un hôpital, une école ne se délocalisent pas. La taxe Zucman ne vise que les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros, soit 1 800 foyers fiscaux en France. La coalition européenne comme préalable réduit l'espace de fuite. Et un pays qui investit massivement dans ses infrastructures, sa main-d'œuvre et ses services publics attire davantage d'investisseurs qu'un pays qui se dégrade à force de coupes.

Objection : « La séparation bancaire va réduire la compétitivité des banques françaises face aux banques américaines non soumises aux mêmes contraintes. »

Réponse : La proposition porte d'abord cette réforme à l'agenda européen, pas uniquement français. Le Royaume-Uni a adopté son propre dispositif de ring-fencing en 2019. Par ailleurs, la « compétitivité » des mégabanes systémiques s'est révélée être une garantie implicite de l'État : la compétitivité est financée par le contribuable. La séparation protège les dépôts des ménages et oblige les activités spéculatives à assumer leur propre risque.

Objection : « La transition écologique va détruire des emplois dans l'industrie automobile, l'agriculture conventionnelle, les fossiles. »

Réponse : C'est vrai. Et c'est précisément pourquoi le programme prévoit un fonds territorial de transition, un revenu de reconversion garanti à 90 % du salaire antérieur pendant deux ans, et une montée en charge progressive. La transition non gérée détruit des emplois et des territoires. Sur un horizon de dix ans et avec les politiques d'accompagnement prévues, la transition organisée crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit. La rénovation thermique à elle seule crée 300 000 emplois non délocalisables. La règle est simple : les compensations précèdent les chocs, jamais l'inverse.

Objection : « Ces réformes sont impossibles dans le cadre des traités européens. »

Réponse : La plupart des mesures proposées sont réalisables dans le cadre existant : la règle d'or via une interprétation évolutive des traités déjà pratiquée par la Commission, la taxe sur les transactions financières via la coopération renforcée, l'harmonisation fiscale via une directive à majorité qualifiée si la clause passerelle de l'article 48 est activée. L'argument de l'impossibilité juridique est souvent un argument politique déguisé. Les mêmes traités ont permis NextGenerationEU, le PEPP et le plan de réarmement européen. Les règles s'adaptent quand la volonté politique est là.



Partie VIII : La France et l'Europe en 2035

Ce programme n'est pas une liste de mesures. C'est une vision. Voici ce à quoi ressemble une France qui aurait fait ces choix dix ans plus tôt.

Une économie qui produit et qui innove

En 2035, la France a reconstitué des filières industrielles dans les domaines stratégiques : semiconducteurs spécialisés pour l'industrie, batteries de deuxième génération, acier vert, équipements de santé de précision. Ces filières ont été amorcées par l'investissement public et ont attiré des capitaux privés à mesure que leur viabilité était démontrée. La rénovation thermique a transformé les métiers du bâtiment en secteur de pointe. L'exportation d'expertise en énergie renouvelable et en efficacité énergétique représente plusieurs dizaines de milliards par an. Le chômage est passé en dessous de 5 % grâce à la combinaison de la garantie d'emploi et de l'investissement dans la transition.

Une société plus égale et plus cohésive

L'abattement élargi sur les successions a protégé les héritages ordinaires tout en faisant contribuer les fortunes exceptionnelles. L'ISF rétabli et la taxe Zucman ont généré les ressources nécessaires pour reconstruire la médecine publique dans les déserts médicaux. L'écart de revenus entre le décile supérieur et la médiane, qui s'était creusé pendant trente ans, s'est stabilisé et commence à se réduire. La confiance dans les institutions publiques, mesurée annuellement, est remontée dans toutes les catégories démographiques. Le vote aux élections à la proportionnelle a dépassé 70 % pour la première fois depuis quarante ans.

Une Europe souveraine et coopérative

Le Fonds européen d'infrastructures finance chaque année 100 milliards d'énergie, de transport et de numérique. Les données publiques des États membres sont hébergées sur des infrastructures numériques européennes. Le Pilier 2 à 25 % rapporte 150 milliards par an au budget européen, réduisant les contributions nationales. La taxe Zucman européenne est en vigueur dans huit pays. Le différentiel de salaire minimum entre les États membres s'est réduit de 30 %, réduisant le dumping social. L'Europe n'a plus besoin du bon vouloir américain pour sa sécurité énergétique.

Une trajectoire enfin inversée

Les émissions françaises ont diminué de 40 % par rapport à 2024. Sept millions de passoires thermiques ont été rénovées, réduisant de près de 30 % la facture des

ménages modestes. Plus de 30 % de la surface agricole est cultivée en biologique ou en agroécologie. Les pollinisateurs se stabilisent dans les zones protégées.

Mais l'essentiel est ailleurs. En industrialisant sa transition plutôt qu'en la sous-traitant, la France a reconstitué des filières devenues exportatrices : rénovation thermique à grande échelle, sidérurgie bas carbone, réseaux électriques intelligents. Les pays qui prennent l'avance sur une transition en définissent ensuite les standards, comme le Danemark sur l'éolien ou la Corée du Sud sur les semiconducteurs. Chaque pays devra rénover son bâti et décarboner son industrie : la question est de savoir qui fournira les solutions.

La France seule ne peut pas infléchir une trajectoire planétaire. Mais une transformation réussie démontre qu'une économie avancée peut réduire ses émissions sans appauvrir sa population. C'est ainsi qu'un pays devient influent : non en donnant des leçons, mais en rendant son exemple désirable.



Conclusion : Une question de choix

Ce programme repose sur six arguments indissociables. Les ressources existent sous des formes mobilisables. La création monétaire est un pouvoir collectif qui peut être orienté vers des finalités collectives. Taxer les riches n'est pas punitif : c'est corriger une déformation de quarante ans. Réformer la finance est une condition de stabilité. Réindustrialiser et réinvestir dans les services publics est économiquement rentable. Refonder la démocratie est la condition qui rend toutes les autres réformes durables.

Les limites planétaires dépassées, les inégalités croissantes, la fracture sociale et la démocratie confisquée, ne sont pas une fatalité, mais elles ne se résoudront pas seules. La France et l'Europe de 2035 ne seront pas parfaites. Elles pourront l'être davantage que celles de 2026. C'est à cette transformation que ce programme est consacré. Les choix, contrairement aux catastrophes, se décident.

En mars 2025, il a fallu quelques semaines pour mobiliser 800 milliards d'euros. Personne n'a demandé d'où venait l'argent. La même année, on expliquait qu'il n'y avait pas les moyens de rénover les hôpitaux ni d'isoler les logements des plus pauvres. Cette contradiction n'est pas une erreur de gestion : c'est la révélation d'un ordre de priorités que nous n'avons jamais choisi.

Rien dans ce programme ne relève de l'utopie. Chaque mesure existe déjà quelque part. La garantie d'emploi fonctionne dans des dizaines de territoires français. La sécurité sociale gérée paritairement en Alsace-Moselle depuis 1919, avec une couverture supérieure, une cotisation plus faible et des comptes excédentaires. Le référendum d'initiative citoyenne en Suisse depuis 1848. La reprise d'entreprise par les salariés en Italie depuis 1985. Le double mandat de la banque centrale aux États-Unis depuis sa création. Ce qui manque n'est ni l'argent, ni les outils, ni les preuves.

Ce programme ne demande pas de croire à un monde meilleur. Il demande de constater que ce monde existe déjà, par morceaux, et qu'aucune loi de la nature n'interdit de les rassembler. Ce qui l'interdit, ce sont des règles écrites par des hommes. Les règles écrites par des hommes peuvent être réécrites par d'autres.

Ce n'est pas une espérance. C'est une décision. Et elle nous revient.

Ce n'est pas une question de moyens. C'est une question de choix.
